

DÉPARTEMENT  
DE LA SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE  
ROUEN

CANTON DE  
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

VILLE DE  
SAINT-PIERRE-LES-  
ELBEUF

OBJET

Domaines de  
compétences par thème  
8.6 emploi, formation  
professionnelle

**Mise en place de  
permanences Mission  
locale**

DATE DE CONVOCATION  
3 mars 2023

Nombre de Conseillers  
en exercice : 29  
Nombre de présents : 20  
Nombre de votants : 28

**La Maire,**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-03-13

L'an deux mil vingt trois  
le neuf mars à dix huit heures trente

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

**Etaient présents :**

Mme MEZRAR – M. GESLIN Francis – Mme VANDEL – M. GOMIS –  
Mme DUDOUET – M. ROGERET – Mme SEMIEM – Mme MALINGE –  
Mme BARRIERE – M. PETIT – M. LEMAIRE – M JEANJEAN – Mme  
CREVON – Mme DUCHEMIN – M. BULARD – M. BIGOT- Mme  
BOSQUIER- M. LE NOE – Mme FRIBOULET – Mme DESANGLOIS

**Excusés ayant donné pouvoir**

Mme ESCLASSE à M GESLIN Francis  
Mme DELOBEL à Mme MEZRAR  
M. SACHOT à Mme BARRIERE  
Mme QUOD-MAUGER à M GOMIS  
M. FRESSEL à M ROGERET  
M. BRUNET à Mme VANDEL  
M MIZABI à Mme MALINGE  
M. Frédéric GESLIN à Mme DUDOUET

**Excusés**

Mme DUVAL

**M GESLIN Francis** est nommé secrétaire de séance.

**Rapporteur :** Madame Sandrine Dudouet, maire adjointe des solidarités, de l'insertion et du lien social

La Mission Locale de l'agglomération d'Elbeuf accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle et leur formation.

Pour mener à bien cette mission, cette dernière souhaite développer des actions de proximité en permettant l'accueil des publics sur leur territoire.

De même, la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf développe une politique pro-active en faveur de l'insertion des jeunes par divers dispositifs : 1<sup>er</sup> job, Contrat municipal étudiant, objectif BAFA.

Ainsi, il apparait opportun d'agir de concert afin de toucher davantage de jeunes. Pour cela, le Cap Jeunes est identifié comme une structure de référence pour ces publics.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20230309-2023-03-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/03/2023

Affichage : 20/03/2023

La Mission Locale propose donc d'y tenir une permanence le premier mardi de chaque mois (sauf durant les vacances scolaires), et ce à compter du 4 avril 2023.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'autoriser la mise à disposition d'un bureau au sein du Cap Jeunes et d'autoriser Madame la Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

### **Vu**

Le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2121-29 ;

### **Considérant**

La volonté de la Ville d'agir en faveur de l'insertion des jeunes ;

L'intérêt d'accompagner la Mission locale dans sa volonté de travailler en proximité avec les publics ciblés ;

Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : 28

voix contre 0

Abstention 0

**Article unique** : d'autoriser la mise à disposition, au profit de la Mission locale de l'agglomération d'Elbeuf et ce à titre gratuit, d'un bureau au sein du Cap Jeunes et d'autoriser Madame la Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20230309-2023-03-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/03/2023

Affichage : 20/03/2023